



**« Des années scolaires qui se suivent et se ressemblent, depuis plus d'une décennie »  
POUR L'APPLICATION DES CONCLUSIONS ISSUES DES ASSISES NATIONALES DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION [ANEF]**

Lors de sa session ordinaire de septembre 2015, le Conseil d'Administration de la COSYDEP s'est penché sur l'actualité marquante du système éducatif. Au terme des échanges, le constat partagé a été que l'année scolaire 2014-2015 a souffert, comme celles qui l'ont précédée, de maux qui persistent dans le système. Les conséquences manifestes, notamment pour le secteur public, ont été : un temps d'apprentissage en-deçà du minimum requis, un colmatage et un bachotage qui n'ont pas pu empêcher les résultats catastrophiques aux examens du CFEE, du BFEM et du Baccalauréat.

Il est vrai que le constat unanime sur les nombreuses années d'errements, sur l'échec programmé pour une ou plusieurs générations, avait suscité l'espoir qu'après les ANEF, une nouvelle ère allait s'ouvrir. En réalité, au regard des belles opportunités qui s'étaient offertes, 2014-2015 a fini pire que les autres et tout semble mener vers une rentrée scolaire préoccupante.

Malgré tout, les sénégalais gardent un espoir légitime quant à la suite qui sera réservée au Conseil présidentiel, dans le sens d'une rupture et d'avancées sérieuses vers une école de la réussite stable, dont les acteurs ont une pleine conscience de leurs rôle, mission et responsabilité.

Face à cette exigence, la COSYDEP recommande d'aller dans le sens de saisir l'opportunité que représente le reste des vacances pour :

- parachever le processus d'application des accords du 30 avril 2015. Sur cette question, force est de reconnaître que « la balle est dans le camp du gouvernement » qui doit avancer dans ses engagements, sans qu'il soit encore nécessaire de laisser de la place à une quelconque autre médiation ;
- procéder à une analyse critique et une évaluation approfondie et désagrégée des résultats scolaires (filles/garçons ; privé/public ; urbain/rural ; région ; ...), en vue d'identifier les relations de causalité et de proposer des mesures correctives ;
- vulgariser les 11 décisions présidentielles, garantir l'adhésion communautaire et rassurer par des actes témoignant d'une forte volonté politique. Sur cette question, l'une des attentes majeures est la mise en place d'une structure multi acteurs chargée du suivi, formée de compétences représentatives de la diversité d'acteurs, suffisamment responsabilisée, dotée des moyens de sa mission et de mécanismes efficaces de fonctionnement ;
- créer les conditions pour une année scolaire qui débute à temps et dure le temps qu'il faut : *"Ubbi tey, Jàng tey"* interpelle l'Etat central, les collectivités territoriales, les parents, les enseignants, les structures de gestion d'établissement, les apprenants, les partenaires de l'éducation ;
- mettre en place des moyens conséquents, avec une gouvernance efficiente et une gestion marquée par l'obligation de résultats pour tous les acteurs. En cela, l'Etat doit mettre fin aux pratiques de réduction des budgets des établissements et assurer aux établissements les équipements adéquats, conformément à la volonté proclamée de promouvoir les sciences et techniques ;
- tirer les leçons de la douloureuse aventure des apprenants « sans pièce d'état civil » pour en finir avec ce phénomène ;

En outre, la COSYDEP considère qu'il urge de :

- bannir les effectifs pléthoriques, tout en accélérant le rythme de résorption des abris provisoires ;
- n'obéir à aucune injonction, d'où qu'elle vienne, pouvant attester l'idée d'une privatisation rampante de l'École: l'éducation est une priorité absolue et doit bénéficier d'une attention soutenue de l'Etat ;
- soutenir les enseignants contre la fragilisation de leur statut, pour plus de dignité dans leur métier et se résoudre à organiser des élections de représentativité pour une meilleure lisibilité du champ syndical ;

La COSYDEP réaffirme que la mobilisation politique et citoyenne dans le processus des ANEF, les ressources importantes investies ainsi que les Décisions du Conseil présidentiel n'autorisent aucune tergiversation sur l'impératif d'édifier un système éducatif robuste, dont tous les déterminants vont dans le sens de la réussite des apprenants.

Fait à Dakar le 07 septembre 2015